

## PRÉPARATION DU DOSSIER

# Checklist documents

*Recouvrement de créances commerciales — Liste de pièces utiles pour ouvrir et accélérer un dossier. · Mise à jour : 14 mai 2026*

Plus votre dossier est complet à l'ouverture, plus nos premières démarches sont rapides et plus la probabilité de recouvrement est forte. Cette checklist couvre les pièces standard pour la majorité des dossiers commerciaux (B2B). Toutes les pièces ne sont pas requises dans tous les cas — fournissez celles que vous avez, nous identifierons les manques.

## 1. Identification du débiteur

Sans une identité claire et vérifiable du débiteur, aucune procédure formelle n'est possible. Recueillez :

- Raison sociale complète (nom légal exact) et nom commercial le cas échéant
- Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) ou équivalent provincial / fédéral
- Adresse du siège social et adresse de facturation, si différente
- Courriels actifs (réception, comptes payables, direction)
- Numéros de téléphone (réception, comptes payables, personne ressource)
- Nom et titre du représentant qui a engagé l'entreprise
- Site web et profils LinkedIn pertinents (utiles pour la solvabilité)

## 2. Preuve de la créance

Le cœur du dossier. Sans preuve documentée, la créance peut être contestée. Préparez :

- Toutes les factures impayées (PDF lisibles, avec dates d'échéance)
- État de compte à jour montrant le solde total réclamé
- Contrat signé, bon de commande, ou échange de courriels confirmant la commande
- Devis ou estimation accepté(e) par le client, si applicable
- Conditions générales de vente acceptées (par signature ou par référence sur facture)
- Politique de crédit ou modalités de paiement annoncées au client

## 3. Preuve d'exécution / de livraison

Documenter que vos biens ou services ont effectivement été fournis ferme la porte aux contestations classiques.

- Bons de livraison signés ou bordereaux de transport (POD)
- Rapport de chantier, feuilles de temps, ou rapports de service signés
- Photos datées du livrable, du chantier, ou des biens livrés
- Approbation écrite (courriel, message) confirmant la réception du livrable
- Captures d'écran du portail client, si le bien est numérique

## 4. Historique des échanges

L'historique précis des relances et des engagements pris par le débiteur est souvent décisif au pré-litige.

- Courriels échangés concernant la facture, le paiement, ou une contestation
- Notes d'appels téléphoniques (date, interlocuteur, sujet, engagement pris)
- Échanges SMS / messages, captures d'écran si pertinent
- Lettre(s) de mise en demeure déjà envoyée(s) avant notre intervention
- Promesses de paiement écrites ou ententes partielles non respectées
- Contestations explicites soulevées par le débiteur (montant, qualité, délai)

## 5. Solvabilité et exécution potentielle

Avant d'engager des frais d'exécution, il faut comprendre la capacité de payer du débiteur.

- Banque du débiteur connue (institution, succursale)
- Employeur ou source de revenus principale, si débiteur personne physique
- Biens immobiliers connus du débiteur (adresse, situation hypothécaire)
- Véhicules connus (marque, modèle, immatriculation si disponible)
- Comptes débiteurs du débiteur (clients qui lui doivent de l'argent)
- Inscriptions au RDPRM (sûretés mobilières) recensées, si vous en avez fait
- Procédures de faillite ou de proposition concordataire dont vous avez connaissance

## 6. Mandats antérieurs et stratégie

- Autres avocats ou agences de recouvrement ayant déjà été mandatés (si oui, dossier transféré)
- Jugement déjà obtenu (joindre une copie certifiée du jugement et du procès-verbal)
- Garanties détenues : caution personnelle, hypothèque, billet à ordre signé
- Tolérance du créancier sur la stratégie : amiable d'abord, ou litige direct
- Seuil minimal au-dessous duquel vous accepteriez un règlement

### COMMENT NOUS TRANSMETTRE LE DOSSIER

Téléversez les pièces directement dans votre portail CréditJuris (chiffré, conforme à la Loi 25).

Ou écrivez-nous à [info@creditjuris.com](mailto:info@creditjuris.com) en précisant le nom du débiteur dans l'objet du message.

Une consultation gratuite de 30 minutes est offerte :  
[calendly.com/emile-nicolov-creditjuris/30min](https://calendly.com/emile-nicolov-creditjuris/30min).

*Note : Ce document est informatif et ne constitue pas un avis juridique. Chaque dossier est évalué individuellement. Une fois reçues, vos pièces sont protégées par le secret professionnel.*